

Un syndicalisme pragmatique et responsable pour tous !

Nous sommes vos candidats au CSE !

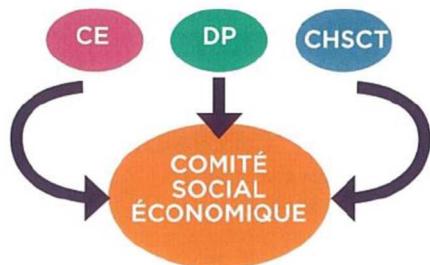
Et Vous ?

Rappel / CSE

Suite aux ordonnances dites « Macron », avant fin 2019, toutes les entreprises de plus de 11 salariés doivent se doter d'une seule et unique institution représentative du personnel :

le Comité Social et Economique (CSE) remplaçant les anciens CE, DP et CHSCT !

Des accords d'entreprise négociés depuis de longs mois ont permis de définir la configuration et le fonctionnement dans notre UES de cette nouvelle instance.
C'est ainsi que vous élirez du 7 au 9 octobre pour vous représenter 18 titulaires et 18 suppléants (3 ETAM +15 Cadres).



HUMANISME - ETHIQUE – PROFESSIONALISME

les valeurs de la CFE-CGC :

- Indépendante et sans attache avec des formations à tendances politique ou confessionnelle.
- Développer un dialogue constructif avec la direction qui intègre les perspectives de carrière, les droits des salariés, les conditions de travail et la rémunération.
- Vous écouter, vous représenter et vous défendre avec fermeté.
- Riche du pluralisme des personnes qui la composent : femmes, hommes, techniciens, cadres, administratifs.
- Promouvoir l'égalité pour les femmes et les hommes, sur les salaires, la carrière et les fonctions.
- Défendre votre Qualité de Vie au Travail, pour préserver votre santé, votre équilibre vie privée-vie professionnelle, et votre droit à la déconnexion.

Notre avenir NOUS appartient !

NOTRE BILAN

Vous informer

Depuis 3 ans, nous vous distribuons tous les trimestres « La lettre de la CFE-CGC », des « FLASH INFO » chaque fois qu'un sujet le mérite, et nous avons créé notre propre site internet où vous disposez à tout instant de l'ensemble de nos informations.

Négocier

Nous participons à toutes les négociations et prenons position à chaque fois en toute indépendance. Nous signons ou ne signons pas les accords d'entreprise selon que les propositions nous semblent favorables aux salariés et à la progression de l'entreprise.

Nous ne sommes pas systématiquement « pour » ou « contre » la Direction !

TELETRAVAIL

La CFE-CGC a signé l'accord Télétravail car ce type d'aménagement bénéficie à une grande partie du personnel et a des impacts positifs sur la qualité de vie et les performances de l'entreprise.

Toutefois, suite à nos échanges avec vous, nous avions demandé d'autres avancées (télétravail d'une demi-journée sans condition, augmenter le nombre de jours de télétravail occasionnel, etc...): nous les défendrons à nouveau !

Q.V.T.

La CFE-CGC a demandé de revoir les règles de création d'open-spaces : équipes pour lesquelles ce type d'aménagement est justifié, principes d'aménagement pour éviter les nuisances sonores...

Cette demande n'ayant pas été acceptée par la Direction, la CFE-CGC n'a pas signé le projet d'accord QVT.

INTERESSEMENT

Un nouvel accord d'intéressement 2018-2020 a été mis en place en juin 2018, celui-ci est maintenant basé sur deux indicateurs : 50% sur le résultat opérationnel de SUEZ, 50% sur la marge brute dégagée sur les contrats en exécution dans l'UES. Ce nouveau calcul permet de stabiliser le montant de l'intéressement, auparavant extrêmement variable d'une année à l'autre ; nous en avons bénéficié cette année.

La CFE-CGC a signé cet accord d'intéressement 2018-2020.

NAO (Négociation Annuelle Obligatoire)

Depuis toujours la CFE-CGC considère que les augmentations de salaires ont deux objectifs :

- Compenser l'inflation de l'année précédente et maintenir ainsi le pouvoir d'achat de l'ensemble du personnel par une augmentation générale
- Assurer les progressions de carrière, les promotions et les rattrapages
- Rétablir l'équité envers l'ensemble du personnel, ainsi la CFE-CGC réclame depuis plus de 10 ans l'attribution de parts variables pour tous, cadres et non cadres.

La Direction restant sur des augmentations uniquement individuelles, la CFE-CGC n'a pas signé l'accord NAO 2019.

MUTUELLE GROUPE

Nous avons participé activement à cette négociation au niveau du Groupe et abouti à un accord de très bonne qualité qui compense les baisses de remboursements dues au Contrat Responsable.

La CFE-CGC Groupe a donc signé cet accord pour 2020.

Liens vers notre site internet : depuis l'intranet Btwin / Ressources Humaines / Organisations Syndicales **et/ou**
<http://metalcfecgc.wix.com/cfe-cgc-suez-it>

**CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC
SECTION SYNDICALE CFE-CGC UES DEGREMONT SUEZ**

Contactez votre Délégué Syndical en toute confidentialité

Michel BRETON – Tél : 01 46 25 60 62

